

21.04.2005 - 16:27 Uhr

Rita Roos nouvelle Directrice de Pro Infirmis Suisse



Zurich (ots) -

- Indication: Une image peut être téléchargée sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/story.htm?firmaid=100000701> -

Lors de sa séance d'hier, le Bureau de Pro Infirmis, la plus grande organisation suisse active dans le domaine du handicap, a élu à l'unanimité Rita Roos-Niedermann Directrice et Présidente de la Direction. Agée de 54 ans et originaire de Lichtensteig SG, Madame Roos est juriste de formation. Elle entre en fonction immédiatement.

Depuis 2003, Madame Roos dirigeait le Bureau de Pro Infirmis,

organe de milice chargé de l'orientation stratégique de l'organisation. Elle vient d'être nommée par voie de promotion interne à la tête de la direction opérationnelle de Pro Infirmis. Auparavant, Madame Roos exerçait comme avocate dans sa propre étude. De 1996 à 2000, elle a dirigé, en qualité de Conseillère d'Etat, le Département de l'économie publique du canton de St-Gall. En 2001 et 2002, elle s'est consacrée à son perfectionnement professionnel en suivant notamment une formation en gestion d'entreprise et en droit (LL.M) à l'Université de San Diego, Californie, Etats-Unis.

Madame Rita Roos-Niedermann prend la succession de Monsieur Alard du Bois-Reymond, nommé Vice-directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) par le Conseiller fédéral Pascal Couchepin début 2005. Monsieur du Bois-Reymond y assume désormais la direction du domaine Assurance-invalidité (AI).

Contact:

Lotty Hediger
Pro Infirmis Suisse
Tel. +41/1/388'26'81
E-Mail: lotty.hediger@proinfirmis.ch

Medieninhalte



Le Bureau de Pro Infirmis a Žlu ^ l'unanimitŽ Rita Roos-Niedermann Directrice et PrŽsidente de la Direction. AgŽe de 54 ans et originaire de Lichtensteig SG, Madame Roos est juriste de formation. Elle entre en fonction immŽdiatement. Texte complŽmentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: "obs/Pro Infirmis"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000701/100489147> abgerufen werden.